

EVOLUTION DES COULEURS DE LICENCE IMPACT REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS 2018-2019



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS 2017-2018

Suite aux propositions de modifications règlementaires sur les couleurs de licence, la Commission Fédérale des Compétitions et la Commission Haut-Niveau des Clubs ont réfléchi aux évolutions possibles sur les Règlements Sportifs Particuliers.

La première règle sur les couleurs de licence et l'interdiction des OH et RH reste valable et serait étendue aux JH nouvellement créées.

Pour ce qui est des maximums autorisés, l'objectif a été d'analyser l'impact de cette réforme règlementaire et d'émettre des propositions adaptées en fonction des divisions.

Les règles actuelles sont similaires sur certaines divisions, la réflexion a ainsi pu être faite sur 3 blocs distincts :

- NF1, NF2, NF3, NM2, NM3, PNF, PNM
- NM1
- LF2, LFB

PROPOSITIONS REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

NF1-NF2-NF3 NM2-NM3 PNF-PNM

2018-2019

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sar	Sans limite									
	Vert	Sar	Sans limite									
	Jaune	2		0		1		1		0		
	Orange	0	OU	2	OU	1	OU	0	OU	1		
	Rouge	0		0		0	1	1		1		

Option 1: Pas d'évolution, simple adaptation à la nouvelle règlementation et la suppression des licences « Rouge »

	Blanc	Sa				
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Vert	Sans limite				
	Jaune	2	OU	0	OLL	1
	Orange	0	OU	2	OU	1

- 2 joueurs ressortissant d'un pays avec un accord particulier avec l'UE ne répondant pas aux critères de formation locale
- 2 joueurs, ressortissant d'un pays sans accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale
- 1 joueur ressortissant d'un pays avec un accord particulier avec l'UE ne répondant pas aux critères de formation locale
 + 1 joueur ressortissant d'un pays sans accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale

Option 2 : Adaptation des RSP en fonction de l'évolution

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite				
	Vert	Sa	ns limi	te		
	Jaune	2	OU	1		
	Orange	0	00	1		

2 joueurs ressortissant d'un pays avec un accord particulier avec l'UE ne répondant pas aux critères de formation locale

OU

1 joueur ressortissant d'un pays avec un accord particulier avec l'UE ne répondant pas aux critères de formation locale + 1 joueur ressortissant d'un pays sans accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale

PROPOSITION REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER LF2 2018-2019

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sai	ns limi	te		
	Vert	Sai	Sans limite			
	Jaune	2		1		1
	Orange	0	OU	1	OU	0
	Rouge	0		0		1

PRECONISATION CFC - CHNC

Proposition: Pas d'évolution, simple adaptation à la nouvelle règlementation et la suppression des licences « Rouge »

Il n'y a qu'une seule option sur la LF2 puisque les maximums autorisés sur les licences « Orange » et « Rouge » sont les mêmes

	Blanc	Sans limite			
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Vert	Sans limit		te	
	Jaune	2	OLL	1	
	Orange	0 00		1	

PROPOSITION REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER LFB 2018-2019

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sa	ns limi	te							
	Vert	Sa	Sans limite								
	Jaune	4		3		3		2		2	2
	Orange	0	OU	1	OU	0	OU	1	OU	0	2
	Rouge	0		0		1		1		2	0

PRECONISATION CFC - CHNC

Proposition: Pas d'évolution, simple adaptation à la nouvelle règlementation et la suppression des licences « Rouge »

Il n'y a qu'une seule option sur la LFB puisque les maximums autorisés sur les licences « Orange » et « Rouge » sont les mêmes

	Blanc	Sans limite					
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Vert	Sans limite					
	Jaune	4	OU	3	OU	2	
	Orange	0	00	1		2	



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80